

Un siècle de conflits de travail

Simon Langlois,

Département de sociologie, Université Laval

Le XXe siècle est marqué au Québec par trois grandes périodes de conflits de travail, aux caractéristiques bien différentes cependant. (Graphiques 7, 8 et 9).

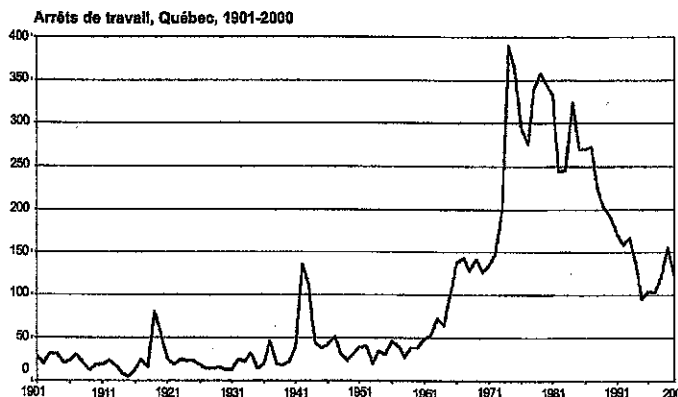
La première période de grands conflits ouvriers prend place dès la fin de la première guerre mondiale mais elle est de courte durée. Le sommet du nombre de grèves et du nombre de jours-perdus est atteint en 1919, avec 81 conflits et 860,000 jours-personnes perdus. Trois années de turbulences suivent, mais de moindre importance. La mise en perspective sur un siècle indique que les grèves de 1919 furent fort importantes, car les jours perdus correspondent à environ la moitié du sommet de 1980. Les conflits de travail ont donc été au Québec aussi importants à l'époque que les grandes grèves ouvrières qui ont marqué le monde industriel développé, en Europe et aux États-Unis. Le Québec est alors parti d'un mouvement de revendications d'envergure internationale.

La deuxième période de turbulence ouvrière en importance a pris place en 1942 et 1943, années de l'effort de guerre et de production industrielle accélérée. Les grèves sont cependant de courte durée et donnent donc au total moins de jours-personnes perdus qu'au cours des deux autres périodes d'effervescence revendicatrice. Le contexte de la guerre n'est pas étranger à la nécessité de trouver plus rapidement une entente entre patrons et ouvriers.

C'est le dernier tiers du XXe siècle qui est le plus fertile en conflits de travail de toute sorte : saccage de la Baie de

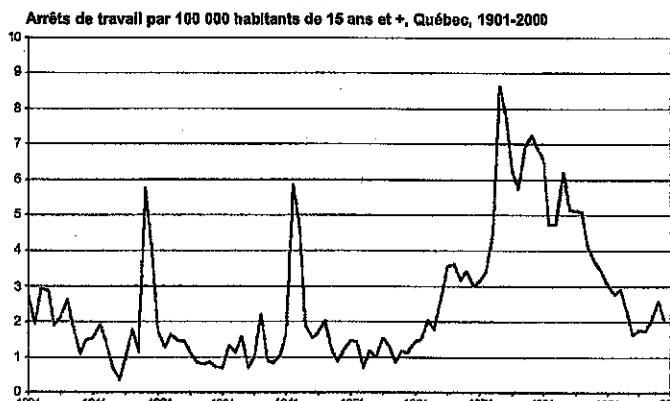
James, grève des policiers et des pompiers rouge – grève du premier Front commun à Montréal – on se rappellera de la nuit dans la fonction publique, grève des employés d'hôpitaux, interminables grèves ouvrières à la United Aircraft et chez les gars de Lapalme que Trudeau avaient impoliment envoyés paître, pour ne mentionner que certains des cas les plus frappants qui restent dans la mémoire, parfois quelque peu nostalgique, des vieux militants. On compte au total environ 25 années de turbulence et de conflits fréquents, dont une douzaine d'années marquées par des sommets en terme de nombre de conflits ou de nombre de jours de travail perdus à la suite de grèves. Le sommet du nombre d'arrêts de travail au cours du XXe siècle a été atteint en 1974 (390 au total) mais le sommet des jours de travail perdus l'a été en 1980 avec un peu plus de 4 millions. Par comparaison, le sommet des jours perdus en 1919 avait été de 860,000, ce qui montre bien l'importance de l'effervescence qui avait marqué cette année-là. Ce qui frappe dans le graphique, c'est l'amplitude ou l'étendue du nombre d'années conflictuelles sur le plan des relations de travail dans le dernier tiers du siècle.

Graphique 7



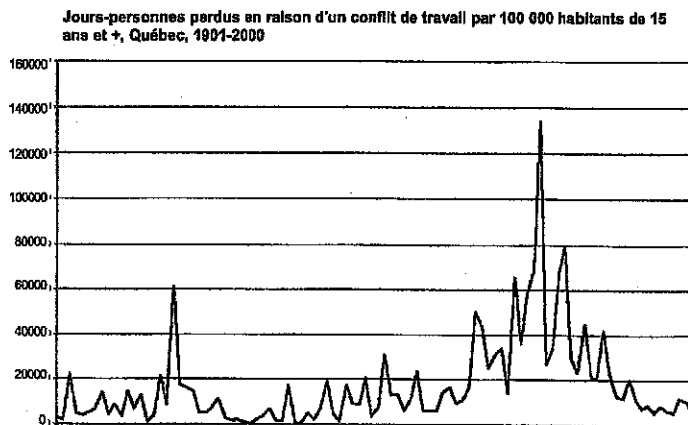
Notes: Données préliminaires pour l'année 2000
Sources : Données de 1901 à 1951 : Annuaire Statistiques de Québec 1951-1952, Données de 1952 à 1960 : Annuaire Statistiques de Québec 1962, Données de 1960 à 1989 : La société Québécoise en tendances 1960-1990, 1990-2000: Ministère du travail du Québec, Les arrêts de travail et l'échéance des conventions collectives.

Graphique 8



Sources : Données de 1901 à 1951 : Annuaire Statistiques de Québec 1951-1952, Données de 1952 à 1960 : Annuaire Statistiques de Québec 1962, Données de 1960 à 1989 : La société Québécoise en tendances 1960-1990, 1990-2000: Ministère du travail du Québec,

Graphique 9



Notes: Données préliminaires pour l'année 2000

Ces grèves des années 1970 et suivantes sont survenues en période de forte inflation, d'abord dans les dernières années de fortes croissance des salaires réels, puis dans la foulée de la crise économique amorcée tout de suite après le premier choc pétrolier de 1973 qui a perturbé l'économie mondiale. Cette année-là débutait une longue période de stagnation des salaires réels qui devait durer plus d'une vingtaine d'années, les premiers signes de retour des hausses caractéristiques

des décennies précédentes et des années de prospérité des Trente Glorieuses ne se pointant qu'à la fin des années 1990.

La période la plus turbulente sur le plan des relations de travail a donc pris place dans le contexte d'une extension des aspirations si typique des périodes de forte croissance économique – un paradoxe de type toquevillien bien familier – mais aussi dans le contexte d'une réorientation majeure de l'économie dont les acteurs n'avaient pas encore pleinement conscience, dans les premières années du moins. Cette période marque la fin des *smoke stack industries*, la fin de l'âge d'or du fordisme qui liait la productivité des entreprises, la croissance des salaires réels et la hausse de la consommation des ménages, et donc qui assurait aux salariés

des augmentations continues de salaires et de revenus depuis le milieu des années 1940. Le dernier tiers du XXe siècle est caractérisé par une importante réorganisation de l'appareil de production, l'arrivée de nouvelles technologies, l'ouverture des frontières nationales, le développement de la financiarisation du système économique, la concurrence de nouveaux pays industrialisés à bas salaire, l'extension des communications, la circulation plus rapide des marchandises, soit autant de facteurs qui ont contribué à accentuer les revendications des ouvriers et des employés, mais aussi à réduire leurs moyens d'action dans bien des cas. Bon nombre de conflits ont porté sur le maintien d'acquis durant la période précédente de prospérité et ont tenté de limiter la portée des rationalisations sur l'emploi et les conditions de travail dans ce contexte nouveau.

Cette période est aussi celle qui voit apparaître des conflits d'envergure avec les employés de l'État. Les leaders syndicaux ont cherché, en période de prospérité économique et de forte croissance, à se servir des négociations avec l'employeur étatique pour faire des gains salariaux et des gains normatifs susceptibles d'avoir des effets d'entraînement dans le secteur privé. L'État a réussi à mieux payer ses employés durant les périodes de croissance réelle de ses ressources, puis en s'endettant dans les années 1970 et 1980. Mais par la suite, il a été contraint d'ajuster les rémunérations offertes à sa capacité limitée de payer, les impôts et le niveau d'endettement ayant atteint des niveaux élevés.